

# Cercle des Nageurs du Plateau de Lannemezan

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR - VERSION SIMPLIFIÉE

### Saison 2025-2026

---

*Ce document est une synthèse du règlement intérieur complet (15 pages). Il reprend les points essentiels à respecter. La version complète fait foi et est disponible sur [www.natationlannemezan.com](http://www.natationlannemezan.com)*

#### 1. Équipement et tenue

**À l'entraînement** : Maillot 1 pièce obligatoire pour les filles, slip/jammer obligatoire pour les garçons (shorts de plage interdits). Bonnet de bain obligatoire. Lunettes et matériel demandé par l'entraîneur (plaquettes, pull-boy, palmes...) dans un sac dédié. Bijoux interdits dans l'eau. Claquettes autorisées ou non selon le règlement de la piscine d'accueil : se conformer aux consignes locales.

**En compétition** : Tenue conforme FFN / World Aquatics. **Tee-shirt officiel du club obligatoire sur les podiums (bonnet non exigé sur podium)**. Bonnet officiel obligatoire lors des défilés et sur les bords du bassin lors des championnats collectifs.

#### 2. Décence et respect

Maillots opaques, ajustés, non échancrés de façon non sportive. Sous-vêtements sous le maillot interdits. Dans les vestiaires : pudeur et respect d'autrui. Hors bassins (hall, tribunes, extérieur) : port d'un vêtement minimum obligatoire (t-shirt, short, survêtement). Attitude respectueuse exigée de tous.

#### 3. Accès bassin, ponctualité et sécurité

Arriver 10-15 min avant. Ne jamais entrer dans l'eau sans autorisation de l'entraîneur. Douche obligatoire. Ne pas courir sur les plages. Nager à droite, respecter les distances. Signaler immédiatement tout malaise, blessure ou fatigue. Pour les mineurs : les parents n'accèdent pas aux vestiaires ni au bord du bassin, doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur au début et récupérer leur enfant à la fin. Pausages toilettes exceptionnelles et signalées à l'entraîneur. En cas d'évacuation : sortir de l'eau et suivre l'encadrement vers le point de rassemblement.

#### 4. Effets personnels

Utiliser les casiers et les verrouiller. Ne pas laisser d'objets de valeur. Téléphones interdits au bord des bassins et dans les vestiaires (éteints et rangés dans le sac). Sacs et gourdes tolérés sur zone désignée par l'entraîneur. Club non responsable en cas de vol/perte. Objets trouvés remis au secrétariat.

#### 5. Cotisations

La cotisation comprend : part club + licence FFN (avec assurance). Montants votés par le Comité de Direction. Paiement exigible à l'inscription (échancier possible). Dossier incomplet = pas d'accès aux entraînements/compétitions. Bénévoles actifs peuvent bénéficier d'une dispense (décision du Comité). Cotisation acquise : aucun remboursement en cas d'arrêt ou exclusion, sauf cas de force majeure exceptionnel (déménagement lointain, arrêt médical définitif) validé par le Bureau.

#### 6. Assiduité

Présence régulière obligatoire pour la sécurité et la progression. Absences prévisibles à prévenir 48h avant par écrit à l'entraîneur. Maladie/blessure à signaler avant la séance ; certificat médical possible.

Absentéisme > 1/3 des entraînements sur la période = risque de non-sélection en compétition. Frais d'engagement restent dus en cas de désistement non justifié.

## **7. Déplacements, compétitions, hébergement**

Frais d'inscription et frais entraîneurs pris en charge selon budget AG. Participation forfaitaire demandée aux familles pour hébergement/restauration lointaine. Transport = entraide bénévole/covoiturage entre parents, non un service du club : conducteurs responsables de leur véhicule (assurance, contrôle technique). Respect obligatoire du règlement de chaque piscine d'accueil. Hygiène de vie : repas/encas transportés proprement, horaires de repos respectés. Désistement tardif non justifié : frais engagés dus.

## **8. Comportement et éthique**

Respect des locaux, du personnel, des coéquipiers et adversaires. Interdiction : dégradations, langage grossier, violence, brimades, courses autour du bassin, simulation de noyade. En déplacement : port des couleurs du club, politesse, respect des hébergements, couvre-feu. Interdiction absolue d'alcool, tabac, cigarette électronique, substances illicites dans l'enceinte et en déplacement. Signaler tout problème de santé à l'entraîneur.

## **9. Prévention des violences - Tolérance zéro**

Interdites partout (bassin, vestiaires, compétitions, réseaux sociaux) : violences physiques, psychologiques ou morales (humiliations, insultes, moqueries, harcèlement, cyberharcèlement), violences sexuelles ou sexistes, bizutage. Devoir d'exemplarité pour encadrement, bénévoles, parents. Si vous êtes victime ou témoin : informer immédiatement un membre de la direction, l'entraîneur référent ou le référent intégrité/prévention désigné par le club. Traitement confidentiel et rigoureux. Sanction : exclusion immédiate temporaire ou définitive + poursuites judiciaires possibles.

## **10. Vestiaires et promiscuité**

Lieu d'intimité : accès réservé aux seuls adhérents et encadrants habilités, parents non autorisés. L'encadrement n'entre dans les vestiaires occupés par des mineurs qu'en cas de nécessité absolue (incident, sécurité) en annonçant son entrée. Interdiction absolue et stricte de tout appareil avec caméra/objectif (téléphone, montre connectée, tablette) dans vestiaires et douches, pour mineurs et adultes. Pudeur obligatoire.

## **11. Discipline et sanctions**

Règles d'hygiène, sécurité, décence, assiduité obligatoires. Seul le Comité de Direction prononce les sanctions (le Bureau/entraîneurs seulement mesures d'urgence). Échelle : 1) avertissement/blâme écrit, 2) suspension temporaire entraînements/compétitions, 3) exclusion définitive (radiation). Avant sanction (hors urgence) : convocation écrite pour explications (principe du contradictoire). Recours : réexamen gracieux sous 15 jours pour avertissement/suspension ; recours suspensif devant l'AG pour radiation.

# ATTESTATION ET COUPON-SIGNATURE

## À RETOURNER SIGNÉ AU SECRÉTARIAT DU CLUB (À joindre obligatoirement à la fiche d'adhésion-inscription)

Je soussigné(e) (Nom, Prénom de l'adhérent majeur, ou du représentant légal pour un mineur) :

\_\_\_\_\_

Agissant (cocher la mention utile) :

☐ En mon nom propre (adhérent majeur)

☐ En qualité de représentant légal du jeune nageur mineur :

\_\_\_\_\_

Catégorie / Groupe d'entraînement : \_\_\_\_\_

• **Reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur complet du Cercle des Nageurs du Plateau de Lannemezan figurant sur le site de l'association [www.natationlannemezan.com](http://www.natationlannemezan.com) et en avoir lu l'intégralité.**

Je reconnais avoir également pris connaissance de la présente version simplifiée qui reprend les points essentiels :

- o L'équipement, les tenues de natation et la décence vestimentaire ;
- o L'accès au bassin, la discipline et la sécurité ;
- o La sécurité et la gestion des effets personnels ;
- o Les cotisations annuelles, la composition du tarif et la perception ;
- o L'assiduité et la participation aux compétitions ;
- o Les déplacements, restauration, hébergement et participation ;
- o Le comportement individuel, l'éthique et la sécurité globale ;
- o La prévention et la lutte contre les violences de toute nature ;
- o Les règles de cohabitation et promiscuité dans les vestiaires ;
- o La discipline, l'échelle des sanctions et procédure.

• **M'engage (ainsi que mon enfant mineur) à respecter l'ensemble de ces consignes, règles d'hygiène et de sécurité tout au long de la saison sportive.**

• **Déclare être informé(e) que tout manquement répété à ce règlement pourra entraîner des sanctions disciplinaires, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive du club, conformément aux dispositions prévues dans le règlement intérieur complet.**

• **Atteste que le règlement intérieur complet figurant sur le site de l'association [www.natationlannemezan.com](http://www.natationlannemezan.com) a bien été lu et accepté sans réserve.**

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 202\_\_\_\_

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et approuvé, règlement intérieur complet lu sur [www.natationlannemezan.com](http://www.natationlannemezan.com)")

**Signature de l'adhérent (et/ou du représentant légal) :**

---

Cercle des Nageurs du Plateau de Lannemezan - [www.natationlannemezan.com](http://www.natationlannemezan.com)